

Votez pour le programme de la

NUPES

au Sénat

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre candidature à l'élection sénatoriale dans notre département de la Haute-Loire. Notre liste porte une opposition résolue aux politiques d'Emmanuel Macron et propose une alternative fondée sur le programme partagé de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale.

Conforter la place et les moyens de la commune

- Au Sénat, nous œuvrerons à conforter la commune comme échelon de base de la démocratie en France. Nous nous opposerons à sa remise en cause au profit d'institutions éloignées de nos concitoyens comme les métropoles et grandes régions.
- Pour que la commune puisse jouer son rôle, pour un maillage fin et égalitaire de l'ensemble des territoires, il est nécessaire de redresser les dotations et de réaffirmer le principe de libre administration.

Indexer la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation

- Hausse de l'énergie, dégel du point d'indice, renchérissement des chantiers, prix des denrées... les communes ont vu leurs dépenses augmenter de plus de 12%. Dans le même temps la DGF n'a augmenté que de 320 millions d'euros alors qu'il aurait fallu 4 milliards pour compenser les effets de l'inflation.
- Au Sénat nous nous battons pour indexer la DGF sur l'inflation, comme c'était le cas jusqu'en 2010.

Appliquer le tarif réglementé de l'électricité aux collectivités

- En mai dernier, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi sur EDF. Dans ce cadre, plusieurs amendements des députés LFI-NUPES mais aussi LR ont été adoptés sur la question du tarif réglementé de vente d'électricité (TRVE). Ainsi, les députés ont voté, contre l'avis du gouvernement, l'extension des tarifs réglementés aux TPE-PME, aux bailleurs sociaux ainsi qu'aux collectivités et EPCI de moins de 50 000 habitants.
- Nous nous engageons à tout faire pour que le Sénat mette rapidement ce texte à son ordre du jour pour l'adopter de façon conforme.

VOS CANDIDATS
HAUTE-LOIRE
UNION POPULAIRE
ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

TITULAIRE



Pierre JUGE

Infirmier
36 ans
Lantriac

SUPPLÉANTE



Bernadette TAVERNIER

Retraitée
61 ans
Le-Puy-en-Velay

Une gestion publique et décentralisée de l'eau en gestion citoyenne et communale ou intercommunale au plus près de la « source ».

- L'eau est vitale pour l'Humanité. La protéger est donc un enjeu à la fois planétaire et local. Le maire et la commune sont les mieux placés pour être les garants d'une bonne gestion. Pour lutter contre son accaparement par des intérêts privés et veiller aux nécessaires entretiens des réseaux qui permettront d'éviter les gaspillages, nous sommes favorables à sa gestion publique.
- Au Sénat nous proposerons de développer un service public articulé autour de régies publiques locales permettant un bon niveau d'implication des usagers. Dans ce cadre, nous défendrons une tarification progressive et différenciée selon les usages. Nous sommes également partisans de renforcer la liberté des communes à être à nouveau titulaires des compétences eau et assainissement. Nous œuvrerons pour qu'un Haut commissariat à l'eau et à l'assainissement coordonne une politique globale et transversale en appui aux communes.

Notre programme : celui de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale

- En votant pour notre candidature, vous vous prononcerez pour le programme de la NUPES et ses 650 mesures pour le progrès social, la bifurcation écologique par la planification, le partage des richesses, le développement des services publics, la Sixième République.
- Au Sénat nous ferons tout pour abroger la retraite à 64 ans, réforme injuste et injustifiée qui a entraîné un mouvement social parmi les plus puissants de ces 50 dernières années. Le droit à la retraite est un juste retour des choses après une vie de travail. Dans nos villages et nos villes aussi, la retraite est précieuse car c'est souvent l'occasion de s'investir dans les associations ou au conseil municipal.

En Haute-Loire, nous défendons

- **La fin de l'obligation d'appartenance des communes à des intercommunalités en abrogeant la loi portant sur la Nouvelle Organisation territoriale de la République (NOTRe).** Il est temps de supprimer les méga régions et les métropoles technocratiques pour redonner du pouvoir à nos communes et cesser d'éloigner les citoyens de la prise de décision.
- **La lutte contre l'agro-industrie et l'accaparement des ressources par une petite poignée de profiteurs.** Ce qui est vrai à Sainte-Soline est aussi valable à Coubladour.
- **L'accès aux soins pour tous !** Pour cela, il faut reconstruire nos établissements de santé publics et notamment nos hôpitaux. Nous défendons un vaste plan de recrutement de soignants (médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs) ainsi que la réouverture de lits et la création de centres de santé publics pour lutter contre la désertification médicale. Le filtrage des patients au centre hospitalier Emile Roux est une honte. Nous nous battons que cette situation cesse.
- **Le retrait de la réforme des retraites à 64 ans.**

Notre bulletin
de vote



SÉNATORIALES - HAUTE-LOIRE - 24 SEPTEMBRE 2023

Votez pour le programme de la
NUPES
au Sénat

CPV LA FRANCE
INSOUMISE
MEMBRE DE LA NUPES

VOS CANDIDATS HAUTE-LOIRE
UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

TITULAIRE

Pierre JUGE



Infirmier
36 ans
Lantriac

SUPLÉANTE

Bernadette TAVERNIER



Retraitée
61 ans
Le-Puy-en-Velay